



Evaluation du juge fédéral François CHAIX

Bailli suisse suprême (il se dit «juge» fédéral)

«Travaille » au palais du Tribunal fédéral, Avenue du Tribunal fédéral 29, 1000

Lausanne 14

Tél. professionnel: 021 318 91 11

Fax professionnel: 021 323 37 00

Portail du Web: www.bger.ch

Etat civil: inconnu



François CHAIX

Profil

Né le 08.08.1964. Originaire de Genève. Licence en droit de l'Université de Genève en 1987. Magister Juris (LLM) de l'Université de Trier D en 1988. Brevet d'avocat genevois en 1991. Doctorat en droit de l'Université de Genève en 1994. Assistant doctorant à l'Université de Genève (1991-1994). Entré dans la magistrature genevoise en 1994, il y exerce les fonctions suivantes: Substitut du procureur général (1994-1996), Juge au Tribunal de première instance (1996-2001), Président du Tribunal de police (1996-1998), Président de la Commission de recours en matière de constructions (1999-2001), Juge à la Cour de justice (2001-2011), dont il est le Vice-Président de 2008 à 2011. Juge suppléant au Tribunal fédéral dès 2002, il est élu Juge fédéral le 28 septembre 2011 pour les radicaux (PLR).

CHAIX a couvert par l'ATF 1B_484/2016 du 11.01.17 la corruption et les escroqueries de son ancien collègue **Roland Max SCHNEIDER**.

Liste de références (observations récoltées depuis l'an 2000):

nombre de références négatives: 5

nombre de références positives: 0

En tant que magistrat genevois, CHAIX a couvert l'abus de psychiatrie commis aux dépens de Ferdinand DOEBELI – voir

www.worldcorruption.info/index_htm_files/gu_meyer-f.pdf

et les magouilles du tuteur/avocat à la retraite Daniel PERREN.

François CHAIX est un magistrat qui couvre loyalement les abus des premiers juges, y compris les abus de psychiatrie et la corruption.

Evaluation des Hommes de Loi

31.01.17/GU